



COMMUNIQUE DE PRESSE N°6

Aid Al Adha : la situation sanitaire du cheptel national est satisfaisante

L'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) relevant du Département de l'Agriculture informe l'opinion publique que la situation sanitaire nationale du cheptel des petits ruminants est satisfaisante et ce grâce aux campagnes de vaccination contre les principales maladies contagieuses réalisées par ses services vétérinaires et qui ont permis la vaccination de 23 millions de têtes ainsi qu' aux efforts déployés par les professionnels.

Par ailleurs, et à l'occasion de la fête de l'Aid Al Adha, une permanence vétérinaire est instaurée au niveau des points de vente autorisés par les Autorités Locales pour les besoins de contrôle sanitaire vétérinaire. des animaux

De même et en vue de donner aux citoyens des conseils sanitaires et hygiéniques pratiques se rapportant à l'entretien des animaux, aux opérations d'abattage, d'examen de la carcasse, des abats et de la conservation des viandes et des peaux, l'ONSSA a mis en place un dispositif de permanence vétérinaire sur l'ensemble des Provinces du Royaume. Ainsi, les citoyens peuvent prendre directement attache par téléphonie (cf. [liste ci-jointe](#)) le jour de l'Aïd avec les médecins vétérinaires relevant de ces services pour tout renseignement utile. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des missions de l'ONSSA visant la protection sanitaire des consommateurs et la préservation de la santé animale.

L'ONSSA est un établissement public créé par la loi n° 25-08 et doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il exerce pour le compte de l'Etat les attributions relatives à la protection de la santé du consommateur et à la préservation de la santé des animaux et des végétaux.

Contact : M. Abderrahman Hansal
06-73-99-78-38
www.onssa.gov.ma